

Cabinet Pessac Immo & Expertise

22 rue Lamartine (Siège)
33450 Saint-Loubès
07 81 52 53 05
contact@pessac-immo.com

HONORAIRES DE VENTE

		Honoraires TTC *
Appartement - Maison - Immeuble	Jusqu'à 250.000€	5,00 %
	De 250.001€ à 400.000€	4,00 %
	Au-delà de 400.001€	3,00 %
Terrains		8,00 %
Fonds de commerce		8,00 %
Avis de valeur **		120,00 €

* **Portés à la charge du vendeur.**

(Pour tout nouveau mandat signé à partir du 20 avril 2018).

👍 **Le mandat (simple ou exclusif) ainsi que sa durée sont au choix du vendeur.**

La durée de la période irrévocable initiale est également laissée au choix du vendeur, celle-ci ne pouvant dans tous les cas excéder 3 mois (hors délais de rétractation légaux).

**** Les estimations de valeur commerciale sont remises sous forme de « lettre de valeur » après visite exhaustive du ou des biens. Celles-ci sont réalisées uniquement sur des biens à usage d'habitation et/ou des terrains constructibles, et n'ont pas valeur d'expertise en valeur vénale.**

Nos tarifs sont indiqués TTC, avec une TVA de 20,0%.
Ce taux de TVA est susceptible de modifications conformément à la réglementation fiscale.

HONORAIRES DE LOCATION	Propriétaire	Locataire
Baux soumis à la loi numéro 89-462 du 06 juillet 1989		
Visite - constitution du dossier - rédaction du bail <i>* Décret no 2014-890, suivant les zones, basé sur la surface habitable</i>	de 8€/m ² à 12€/m ² *	de 8€/m ² à 12€/m ² *
Etat des lieux <i>** Décret no 2014-890, basé sur la surface habitable</i>	3€/m ² **	3€/m ² **
Entremise et négociation <i>*** Basé sur la surface habitable</i>	5€/m ² ***	
Baux hors loi 89		
Honoraires	12,5 % du loyer annuel hors charges. Répartis à parts égales entre le preneur et le propriétaire.	
Recherche de locataire <i>* Basé sur la surface habitable, sauf cas particulier</i>	5€/m ² *	
Locaux commerciaux / professionnels		
Honoraires	12,5 % du loyer triennal hors charges et hors taxes. Répartis à parts égales entre le preneur et le propriétaire.	
Recherche de locataire * <i>* Basé sur la surface locative</i>	5€/m ² *	5€/m ² *
Honoraires de rédaction d'acte par le Cabinet ** <i>** Cas particuliers sur devis</i>		650 €

HONORAIRES DE GESTION COURANTE <i>sur toutes les sommes quittancées</i>	HT	TTC
Logements et locaux accessoires		
Honoraires * <i>* assurances locatives optionnelles en sus : 2,5% ou 2,7% sur les sommes quittancées en fonction des options choisies.</i>	6,67 %	8,00 %
Frais d'ouverture de dossier	41,67 €	50,00 €
Frais de gestion en cas de non location	inclus	
Location saisonnière		
Honoraires de gestion	16,67 %	20,00 %
Prestations annexes à la location saisonnière <i>Ménage, blanchisserie, menues réparations etc.</i>	Sur devis	
Locaux commerciaux / professionnels		
Honoraires de gestion courante	7,50 %	9,00 %
Frais d'ouverture de dossier	41,67 €	50,00 €
Frais de dossier / Frais en cas de non location	inclus	

HONORAIRES COMPLEMENTAIRES DE GESTION

<u>VACATIONS (Tarifs à l'heure)</u>	HT	TTC
HEURES OUVRABLES <i>Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00.</i>	60,00 €	72,00 €
HEURES NON OUVRABLES	90,00 €	108,00 €
<u>GESTION DU CONTRAT D'ASSURANCE GLI (optionnel)</u>	HT	TTC
Frais mensuel de gestion et de suivi du contrat	10,00 €	12,00 €
<u>GESTION DU RECOUVREMENT</u>	Propriétaire	Locataire TTC
Suivi des impayés (propriétaire sans assurance GLI) <i>incluant le suivi des dossiers de conciliation</i>	Vacations horaires	
Traitement des impayés et chèques rejetés		frais bancaires réels
Lettre simple clause pénale (hors baux soumis loi 89)		10,00 €
Mise en demeure LRAR clause pénale (hors baux soumis loi 89)		30,00 €
Remise du dossier du locataire à l'avocat ou à l'huissier	Vacations horaires	
<u>PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES</u>	HT	TTC
Pilotage administratif et technique de travaux <i>calculé sur le montant TTC des travaux</i>	10 %	12 %
Renouvellement de bail <i>Hors reconduction aux mêmes clauses et conditions financières</i>	Vacations horaires	
Relevé trimestriel de gestion (électronique ou papier)	Inclus	
Etablissement d'état des lieux <i>En l'absence d'états des lieux contradictoires avec ou sans l'intervention d'un huissier</i>	Sur devis, sur la base du coût des vacations, partagés entre le propriétaire et le locataire.	
Constitution d'un dossier ANAH	Vacations horaires	
Préparation des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	50,00 €	60,00 €
Etablissement ESRIS	50,00 €	60,00 €
Etablissement des autres diagnostics obligatoires	Sur devis	
Frais de photocopie (hors envoi de documents numérisés) à l'unité	0,20 €	0,24 €
Frais postaux (hors envois de quittance)	Frais réels	
Représentation du mandat en assemblée générale de copropriété <i>Sur demande expresse</i>	Vacations horaires	
Honoraires pour frais de relance et procédures liées	Vacations horaires	
Représentation en expertise <i>Sur demande expresse</i>	Vacations horaires	
Représentation en VEFA (vente en état futur d'achèvement) et suivi <i>Sur demande expresse</i>	Vacations horaires	
Déclaration et gestion des dossiers sinistres <i>Déclaration et suivi d'un dossier de dégât des eaux, tempête, vandalisme, DO etc.</i>	Vacations horaires	
Représentation et procédures <i>nouvelles obligations réglementaires et législatives</i>	Vacations horaires	